



République de Guinée

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics



AGEROUTE – Guinée S.A

N°...../MITP/AGEROUTE/DGA/DMC/2025

Conakry, le 19 AOUT 2025

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### Pour la sélection de consultants (Cabinets)

L'Agence de Gestion des Routes de Guinée (**AGEROUTE Guinée SA**) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dotée d'une personnalité morale, jouissant de l'autonomie financière et administrative et investie d'une mission de service public. Placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances, l'AGEROUTE en sa qualité de société anonyme est régie par l'acte uniforme de l'OHADA et par la Loi 056/2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics en Guinée. Elle a essentiellement pour mission d'assurer, en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, la gestion des projets routiers dont elle a charge incluant les fonctions de construction, d'entretien routier, de maintenance et d'exploitation du réseau, y compris les ouvrages d'art routiers s'y rapportant, conformément au programme arrêté par le Ministère de tutelle technique.

S'inscrivant dans une démarche de bonne gouvernance et d'efficacité, l'AGEROUTE Guinée S.A tient à se doter d'un dispositif structuré, moderne et aligné sur les standards internationaux. C'est pourquoi la Direction Générale ambitionne de renforcer ses capacités institutionnelle et opérationnelle, dans le sens de professionnaliser davantage ses outils, ses pratiques et son image, tout en garantissant une cohérence et une efficacité accrues auprès de ses différents partenaires (institutionnels, financiers, citoyens, médias, etc.).

Ces prestations concernent la :

1. **Sélection d'une agence spécialisée pour le diagnostic du dispositif de communication & accompagnement ;**
2. **Sélection d'un cabinet - conseil pour la revue du dispositif juridique, contractuel et de gestion des contentieux & accompagnement ;**
3. **Sélection d'un cabinet pour la revue du dispositif de gestion comptable, financière et de passation des marchés & accompagnement ;**
4. **Sélection d'un cabinet - conseil pour la revue des pratiques fiscales, de la réglementation et conformités sociales & accompagnement.**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations et indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (la nature des activités du candidat ; le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre et l'expérience du personnel clé). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, aussi manifester leur intérêt pour une ou l'ensemble des prestations.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (06) par prestation et présentant au mieux les aptitudes requises sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des Termes de



Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE – Guinée S.A). Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Capital Social : 5.000.000.000 GNF - RCCM : GN.TCC. 2022.B12558 – NIF : 737853192 – BP : 1691

Quartier : Boulbinet – Villa 5 / Conakry – République de Guinée, Email : [contact@ageroute.gov.gn](mailto:contact@ageroute.gov.gn) / Tel : 657212370

Référence (TDR) qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique (**SBQ**).

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

| Critères                                                                    | Sous-critères                                                                                                                            | Note maximale     |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Compréhension des TDR et pertinence de l'approche méthodologique</b>     | Pertinence de l'analyse du contexte et des besoins de l'AGEROUTE-Guinée SA                                                               | 20 points         |
|                                                                             | Qualité de la méthodologie proposée                                                                                                      |                   |
|                                                                             | Démarche d'intervention claire et réaliste                                                                                               |                   |
| <b>Expérience du cabinet</b>                                                | Nombre d'années d'existence légale (5 ans minimum)                                                                                       | 25 points         |
|                                                                             | Références prouvées dans des missions similaires auprès d'organismes publics, parapublics ou privés (3 missions minimum)                 |                   |
|                                                                             | Preuves de satisfaction ou attestations de bonnes fins (si disponibles) ou référence de contrats de prestation exécutés à hauteur de 80% |                   |
| <b>Composition, qualification et expériences de l'équipe proposée</b>       | Chef d'équipe : diplôme requis (Bac+5 min),<br>Expérience pertinente (07 ans) dans les missions similaires                               | 30 points         |
|                                                                             | Autres consultants seniors : Bac+5 avec au moins 7 ans d'expérience                                                                      |                   |
|                                                                             | Assistants : au moins Licence + 5 ans d'expérience                                                                                       |                   |
| <b>Connaissance du contexte juridique Guinéen et capacités d'adaptation</b> | Maîtrise des lois nationales, décrets, codes (code des marchés, code du travail, droit administratif, OHADA)                             | 10 points         |
|                                                                             | Capacité à proposer des solutions adaptées au contexte AGEROUTE-Guinée SA                                                                |                   |
| <b>Transfert de compétences et dispositifs de renforcement de capacités</b> | Plan ou approche de capitalisation ou de formation proposé                                                                               | 5 points          |
|                                                                             | Pédagogie et outils de capitalisation                                                                                                    |                   |
| <b>Moyens logistiques, organisationnels et qualité du reporting</b>         | Planification des activités                                                                                                              | 10 points         |
|                                                                             | Délais de production des livrables                                                                                                       |                   |
|                                                                             | Qualité des outils de communication, rapportage, outils de gestion documentaire                                                          |                   |
| <b>TOTAL</b>                                                                |                                                                                                                                          | <b>100 points</b> |

Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence auprès de **Monsieur Mamady KEITA**, Chef Service Marchés des biens et services ou **de Monsieur Alpha Ibrahima Diallo**, Chef Service Marchés des Travaux, **Tél** : +224 655 77 59 56 / 628 61 94 83 ; **Email** : [alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn](mailto:alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn) ; [mamady.keita@ageroute.gov.gn](mailto:mamady.keita@ageroute.gov.gn).

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi, 12 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes** :

AGEROUTE GUINEE S.A. Villa 5 Cité des Nations Boulbinet, Conakry ou aux adresses **Email** : [recrutement@ageroute.gov.gn](mailto:recrutement@ageroute.gov.gn).



**Moïse SIDIBE**



Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE – Guinée S.A). Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Capital Social : 5.000.000.000 GNF - RCCM : GN.TCC. 2022.B12558 – NIF : 737853192 – BP : 1691

Quartier : Boulbinet – Villa 5 / Conakry – République de Guinée, Email : [contact@ageroute.gov.gn](mailto:contact@ageroute.gov.gn) / Tel : 657212370

Guinée